

Compte Rendu Bureau Exécutif n° 412 Jeudi 17 Décembre 2020 – Distanciel

Membres du BEX présents : Jean ZOUNGRANA, Carole CHEVIET, Fabienne HABRIOUX, Caroline JEHL, Françoise SEILER, Didier CHAVRIER, Georges DANTIN, Emmanuel GIRARD,

Membres Invités : Ludovic ROYE - DTN, Dominique LE BELLOUR - Président du Conseil Fédéral, Alexandra VIGOUREUX - DAG.

Membres du BEX excusés : Peggy DICKENS, Olivier BAYLE,

Liste de diffusion : Bureau Exécutif, Conseil Fédéral, Présidents des Comités Régionaux et Départementaux, Comités Régionaux et Départementaux, Equipe Technique Nationale, Présidents et membres des Commissions Nationales, Directeurs des Equipes de France, Entraîneurs Nationaux, Coordonnateurs Inter Régionaux, Conseillers Techniques Régionaux.

Début : 19 h 00

SUIVI	
1. Installation du Bureau Exécutif	<p>Le Président fédéral, Jean ZOUNGRANA remercie tous les nouveaux membres du Bureau Exécutif pour avoir accepté de rejoindre l'équipe pour avancer sur cette Olympiade. Jean rappelle les fonctions et les missions du Bureau Exécutif, les modes de fonctionnement avec les documents relatifs aux réunions sur Teams. Les services du siège fédéral, les membres du BEx et le Conseil fédéral, font remonter les contributions pour constituer l'ordre du jour.</p> <p>La répartition des missions entre les membres de l'Exécutif, à la fois sur les instances et sur les projets, se fera ultérieurement. Une lettre de mission sera transmise à chaque membre de l'Exécutif, après un entretien individuel.</p> <p>Le projet Fédéral du Canoë Kayak et des Sports de Pagaie devra être décliné afin d'être utilisé par les Organes Déconcentrés, les Commissions et les Clubs.</p> <p>Un agenda du BEx est mis en place sous Teams. Le Président Fédéral souhaite avoir beaucoup de réunions courtes en distanciel et quelques réunions plus longues, en présentiel. La fréquence des BEx est environ tous les 15 jours. Les réunions présentielles seront programmées à l'avance, pour l'anticipation des activités professionnelles, des déplacements et des hébergements.</p>
2. Agenda - calendrier du BEX – Calendriers des instances	<p>Séminaire du Bureau Exécutif et de la Direction Technique Nationale, le vendredi 8 et samedi 9 janvier 2021, en présentiel,</p> <p>Plénières des Commissions nationales, le samedi 16 janvier, en distanciel,</p> <p>Bureau Exécutif, le samedi 16 janvier 18 h 00, en distanciel,</p> <p>Conseil fédéral, le dimanche 17 janvier, en distanciel,</p> <p>Conseil Fédéral le 27 février,</p> <p>Assemblée Générale Ordinaire Fédérale, le 20 mars 2021.</p>

DECISIONS du BUREAU EXECUTIF	
1. Compte-rendu CNA Slalom du 27 novembre 2020 avec des Présidents de commission régionale	<p>Une réunion a été proposée pour étudier différentes problématiques suite à la Pandémie qui a perturbé l'animation nationale 2020 et qui peut avoir des conséquences sur les saisons 2021 et 2022.</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Répondre aux questions de la part des cadres et acteurs de l'activité. 2. Prévoir une montée ou descente intermédiaire, s'appuyant sur une confrontation aussi rapide que possible et suffisamment importante.

	<p>3. S'adapter aux situations potentielles du début de saison. Pour l'instant, 3 scénarii ont été étudiés et l'avis des régions a été sollicité, sans que la décision soit prise. Un travail ultérieur de la commission portera sur ce sujet.</p> <p>→ Approbation de ce compte-rendu par le BEx.</p>
<p>2. Validation modification animation nationale du Slalom 2021</p>	<p>Conscients et soucieux des conséquences de la crise sanitaire sur l'animation 2020-2021 accentuée par ce deuxième confinement, la commission nationale a travaillé sur des adaptations du tout début de saison pour pallier le manque ou l'absence de courses nationales et le problème de montées descentes.</p> <p>Face aux retours terrains mettant l'accent sur le blocage de la progression des jeunes catégories suite à la décision de la CNA d'une année blanche 2020 (à l'exception des champion et championne de France cadet ou junior 2020), la CNA slalom s'est réunie le 02 décembre pour finaliser le projet.</p> <p>Le principe est d'organiser un brassage sur un week-end avec un nombre de manches suffisantes.</p> <ul style="list-style-type: none"> • N1 : Réaliser sur le premier week-end, 4 courses différentes indépendantes à 1 manche simple au lieu des deux courses habituelles avec finale A et B. • N2 et N3 : Réaliser sur la première étape, 3 courses différentes indépendantes à 1 manche simple au lieu d'une course avec finale A et B. <p>→ Validation de ce compte-rendu par le BEx,</p>
<p>3. Compte-rendu Commission Sportive du 20 novembre 2020</p>	<p>Cette dernière réunion de la commission Sportive était l'occasion d'un remerciement particulier aux présidents qui passent « la main » pour la prochaine Olympiade. Les différentes commissions ont présenté un bilan de l'olympiade, ce qui a permis de partager et d'avoir des échanges très constructifs entre chaque membre de la Commission Sportive. Cette présentation a permis de préparer le travail de bilan pour les plénières du 16 janvier prochain.</p> <p>→ Approbation de ce compte-rendu par le BEx.</p>
<p>4. Validation des Chargés de Mission sur les Plénières</p>	<p>Lors des Plénières du 16 janvier, les Annexes du Règlement Intérieur précisent que les Commissions se réunissent avec la présence des membres de la Commission et les Délégués Régionaux, missionnés par les Présidents des CRCK. Comme ces Plénières sont électives, seuls les Délégués peuvent voter pour proposer un Président de la Commission qui sera ensuite validé par le conseil Fédéral. D'autre part, les textes fédéraux permettent l'invitation de chargés de mission, proposés par les présidents de Commissions mais qui doivent être validés par le Bureau Exécutif.</p> <p>Un balayage sur la composition des Commissions Nationales et les différentes règles spécifiques à certaines Commissions, a été effectué en préparation des Plénières.</p> <p>→ Validation par le BEx, de la liste des chargés de mission, invités.</p>

5. Repositionnement de la CNA Loisirs

La commission nationale Loisirs a été mise en place en 2017 et a fonctionné durant la dernière olympiade en s'attachant à un certain nombre de sujets tels que la mise en place d'un calendrier de manifestations loisirs, l'amélioration de la visibilité des événementiels loisirs, la rénovation du site Internet de la FFCK, l'analyse des programmes de développement loisirs tels que Pagaies Couleurs ou les Sentiers Nautiques, la structuration d'un réseau régional de référents loisirs.

Si cette mandature a permis d'afficher une priorité politique de loisir, elle n'a pas permis de mener à bien les sujets concernant les événements, d'englober l'ensemble des pratiques de loisirs, tout en travaillant sur les attentes des différents publics.

Depuis 2019 et avec une accélération en 2020, le travail avec les acteurs du tourisme des sports de pagaie s'est accentué, avec des collaborations fortes avec des têtes de réseau nationales et territoriales (APEEEV, FNLPCCK, NEB...) permettant à la FFCK de se positionner de manière explicite dans le champ du tourisme des sports de pagaie. Aussi, une trentaine de nouveaux membres agréés ont rejoint la Fédération grâce au soutien annoncé sur la réglementation et sur les diplômes. Ce travail a été mené par une cellule restreinte de 3 cadres techniques. Il convient dorénavant d'intégrer dans l'organigramme politique et technique, cette dimension touristique, qui représente l'économie majeure des loisirs en CK et sports de pagaie en France.

Il est proposé de renommer la Commission nationale avec une attribution « Loisirs et Tourisme » afin :

- De tenir compte de l'ensemble des dimensions du loisir,
- D'incarner l'ouverture fédérale aux membres agréés et une acculturation réciproque,
- D'intégrer les parties prenantes dans l'ensemble des pratiques de loisir.
-

La feuille de route prévisionnelle sans être exhaustive, présente les contours suivants, qui pourront être discutés et finalisés en plénière :

- Événementiel loisir,
- Démarche qualité de l'offre touristique,
- Structuration d'une offre loisirs et des marques (Pagaie Fit, Sentiers Nautiques, Pagaies Couleurs, Locations, CanoeGO...),
- Services aux clubs engagés dans le loisir non commercial,
- Services aux clubs et membres agréés engagés dans le loisir touristique et commercial.

Pour répondre à ces objectifs, un certain nombre d'évolutions sont à prévoir.

Constitution de la Commission loisirs :

- Intégrer des membres agréés dans son effectif,
- Intégrer des membres invités parmi les têtes de réseau nationales et les chargés de mission bénévoles mobilisés actuellement sur le développement touristique,
- Prévoir des sous-commissions permettant de respecter les spécificités réciproques du champ associatif et du champ commercial.

Organisation de la Direction technique nationale

- Créer une cellule transversale Loisirs et Tourisme composée des référents métiers,
- Conserver un CTN référent loisirs et tourisme.

→ Validation de ce Compte Rendu par le BEx,

<p>6. Proposition d'une adhésion collective au COSMOS</p>	<p>Le Cosmos, le syndicat majoritaire représentant les employeurs au sein de la branche sport, vient d'ouvrir sa campagne d'adhésion pour 2021.</p> <p>La FFCK est adhérente du Cosmos (comme l'ensemble des fédérations Olympiques). Cela permet de bénéficier d'accompagnements juridiques sur le droit social avec des fiches pratiques, une veille sur l'évolution de la CCNS et un service d'accompagnement par des juristes spécialisés en droit social. Cela permet aussi d'être soutenu dans les démarches de certification de nos diplômés. Jusqu'à maintenant l'adhésion fédérale était individuelle. 19 structures du réseau étaient également adhérentes en 2019.</p> <p>Le service formation professionnalisation constate de nombreux écueils juridiques dans les contrats de travail rédigés par les instances membres ainsi que dans les relations employeurs salariés (Non-respect de la CCNS, méconnaissance des droits au repos compensateur...) engendrant des risques prudhommaux majeurs pour nos structures employeuses. La campagne d'adhésion permet de proposer des adhésions groupées pour les structures membres des fédérations.</p> <p>Il est proposé que :</p> <ul style="list-style-type: none"> • La FFCK prenne en charge l'adhésion des CRCK dans le cadre l'Adhésion « réseau ». 50 € par CRCK. (Au lieu de 100 € en adhésion individuelle pour les structures ayant moins de 7 salariés). • Les clubs puissent bénéficier de l'adhésion « réseau » : la FFCK inscrit les clubs volontaires auprès du COSMOS, puis refacture cette adhésion aux clubs. Cela permet de réduire les coûts. <p>Avec cette formule, toutes les structures intéressées pourront bénéficier du meilleur service proposé par le Cosmos (conseils juridiques via un juriste spécialisé, veille sociale, fiches conseils) pour un cout de 50 € par an pour les structures de moins de 7 salariés (rétrocédé à prix coutant par l'e-shop).</p> <p>Le BEx propose que les services soient chargés de faire un inventaire des Comité Départementaux qui pourraient être intéressés par une telle adhésion.</p> <p>→ Validation de cette proposition d'adhésion, par le BEx,</p>
<p>7. Ordre du jour du Conseil Fédéral du 17 janvier 2021</p>	<p>Programmation des dates des Conseils Fédéraux pour 2021 :</p> <p>L'ordre du jour pour le 17 janvier en distanciel de 9h à 13 h, se composera :</p> <p>Intervention du Président du Conseil Fédéral, Interventions du Président Fédéral, du DTN et du Secrétaire général, Validation des Présidents des Commissions Nationales Ordre du jour prévisionnel de l'AG Analyse de l'utilisation du PSF dans les structures par un Audit du Conseil Fédéral.</p> <p>→ Validation de cet Ordre du jour par le BEx,</p>

INFORMATIONS du BUREAU EXECUTIF

<p>1. Rappel de l'Organisation des Plénières</p>	<p>Les Plénières Electives pour l'ensemble des Commissions Nationales ont été fixées au Samedi 16 Janvier 2021. En cette année particulière avec la crise sanitaire, il a été décidé de privilégier l'option de faire ces plénières en distanciel. Les plénières se feront par TEAMS et les votes, par un outil indépendant extérieur « BALOTILO ».</p> <p>Des tests de connexions seront organisés les jours précédents par commission.</p> <p>Une cellule de coordination sera organisée par le siège fédéral.</p> <p><u>Rappel du 31 Décembre 2020 – Date butoir pour le retour des Candidatures aux présidences et des mandats pour les délégués des Comités Régionaux.</u> <u>04 Janvier 2021 – Diffusion des candidatures sur le site fédéral</u></p> <p><u>Organisation - Ordre du jour du samedi 16 janvier 2021</u> <i>09h00 - 12h30</i> : Plénières des CNA suivantes : Course en Ligne – Marathon – Paracanoë / Slalom / Freestyle / Dragon Boat. Plénières des CN Transversales : Médicale et Loisirs.</p> <p><i>13h30 – 17h00</i> : Plénières des CNA suivantes : Descente / Kayak Polo / Ocean racing – Va'a / Waveski Surfing. Plénières des CN Transversales : Enseignement Formation / Mini Pag / Comité Pagaie Santé / Espaces, Sites et Itinéraires de la Navigation Durable.</p>
<p>2. Nouveau Système de Licence et d'Adhésion</p>	<p>Le nouveau système de licence et d'adhésion a été lancé lundi 14 décembre à 9h sur l'Espace Club. Au 15/12/2020, 57 structures ont renouvelé leur adhésion et 629 licences ont été prises par des structures. Au mercredi 16, nous étions à plus de 1000 licences, sans avoir a priori, de problème.</p> <p>Le service a mis en ligne une notice d'utilisation de l'Espace Club à jour avec les nouveaux écrans. En parallèle, le service répond aux différentes questions qui lui sont envoyés par mail ou par téléphone.</p> <p>L'accueil du nouveau système par les structures est pour le moment positif, système qui semble plus fluide et plus simple au moment de l'adhésion. Ces éléments seront à confirmer avec le renouvellement d'adhésion des autres structures.</p> <p>Les principales questions posées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Utilisation du pack dirigeant, - Questions sur les certificats médicaux, - Fonctionnement pour les cartes 1 jour.

Fin du BEX à 21 h 30

Secrétaire de séance : Emmanuel GIRARD

Jean ZOUNGRANA, Président Fédéral